

Communes concernées

Ardon, Chalais, Chippis, Conthey, Grône, Noble-Contrée, Saint-Léonard, Salgesch, Savièse, Siere, Sion, Vétroz

Population (au 31.12.2022)

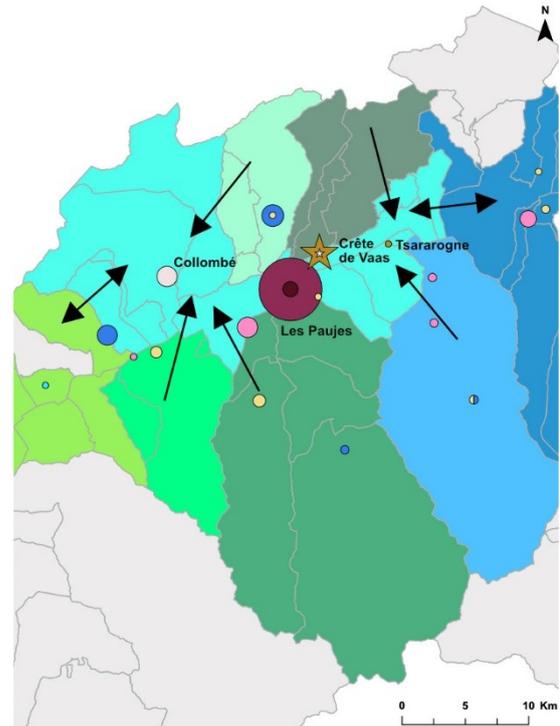
96'801 habitants

Production annuelle moyenne (calculée sur la période 2017-2022)⁴⁵

11'150 m³/an

Production annuelle moyenne par habitant

0.12 m³/hab/an



Type de décharge et statut

- DTA, phase II
- DTA, potentiel
- DTB, actif
- DTB, phase II
- ☆ Comblement, phase II
- ☆ Comblement, potentiel
- DTA, actif en zone d'interaction
- DTA, phase II en zone d'interaction
- DTA, phase I en zone d'interaction
- DTA, potentiel en zone d'interaction

Région

- Sion-Sierre
- Martigny
- Nendaz
- Ayent
- Hérens
- Haut-Plateau
- Anniviers
- Leuk A

↑ Les flèches indiquent les interactions entre les différentes régions

Volumes en [m³]



Les productions annuelles moyennes obtenues ci-dessus ne sont pas réalistes et ne seront donc pas utilisées comme scénario pour la suite de cette fiche. En effet, les décharges qui ont réceptionné des déchets dans cette région pendant la période 2017-2022 n'ont absorbé qu'une faible partie de la production.

Aucune décharge de type A en activité

Projets de DTA et comblement en phase II

Nom	Collombé	Crête de Vaas
Volume estimé [m ³]	400'000	116'000
Probabilité de réalisation ⁴⁶	Elevée	Elevée
Durabilité ⁴⁷	B	6 ans
	H	3 ans
		2 ans
		< 1 an

⁴⁵ Selon les décharges existantes sur le territoire concerné.

⁴⁶ La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible. cf. chapitre y relatif.

⁴⁷ La durabilité est mesurée selon deux scénarios : Bas : 0.8 m³/hab/an ; Haut : 2 m³/hab/an. Elle est considérée pour chaque décharge, indépendamment les unes des autres.

Sites potentiels de DTA et comblement

Nom	Crête de Vaas (extension)	Tsararogne
Volume estimé [m³]	900'000	inconnu
Probabilité de réalisation	Forte	Faible

Viabilité des projets

La région **Sion-Sierre** n'a actuellement aucune décharge de type A en activité. Des déchets de type A sont néanmoins mis en dépôt définitif dans cette région, via la DTB des Paujes (Grône). Aucun casier spécifique au type A n'est néanmoins envisagé sur cette décharge.

Un projet est en cours de finalisation, celui de Collombé (Conthey), qui permettrait d'absorber environ 5 ans de production régionale.

Le site de la Plâtrière ou Crête de Vaas (Sierre et Lens) est également à considérer comme une ressource de volume. Actuellement en phase d'extraction de gypse, le comblement de chaque étape est planifié. La phase actuelle permettrait un stockage d'environ 116'000 m³. L'extraction prévue jusqu'en 2050 permettrait d'accueillir un volume estimé à 900'000 m³. Néanmoins, ce comblement est dépendant de l'extraction et le volume ne peut être considéré comme totalement disponible aujourd'hui.

D'autres sites potentiels devraient donc être trouvés dans ce secteur. Celui de Tsararogne (Chalais) pourrait déjà être investigué.

Interactions

Par sa position en plaine, la région Sion-Sierre connaît de nombreuses interactions avec l'ensemble des régions voisines. Pour les autres régions de plaine (Martigny et Leuk A), les échanges sont aussi bien importation qu'exportation alors que pour celles d'altitude (Nendaz, Hérens, Anniviers, Haut-Plateau et Ayent), il y a davantage d'importation en direction de la région Sion-Sierre qu'en sens inverse. Ainsi, il s'agit d'une région clé, non seulement par sa population élevée, mais aussi par sa situation géographique.

Mesures

		HORIZON DE TEMPS⁴⁸	ENTITÉ RESPONSABLE
DTA_10_1	Mise en place des moyens nécessaires pour que l'octroi de l'autorisation de construire, d'aménager et d'exploiter la décharge de Collombé puisse être finalisé dans un horizon de temps inférieur à 2 ans.	Court terme	Propriétaire / Exploitant
DTA_10_2	Mise en place des moyens nécessaires pour que l'exploitation de Crête de Vaas se fasse en adéquation avec l'extraction du gypse et qu'il y ait une optimisation de mise en dépôt définitif.	Court à long terme	Propriétaire / Exploitant
DTA_10_3	Etudes pour déterminer la probabilité que le site de Tsararogne puisse répondre à toutes les exigences d'une DTA pour la prochaine adaptation du PGDM.	Moyen terme	Commune / Propriétaire
DTA_10_4	Recherche d'autres sites potentiels.	Moyen terme	Communes / Canton

⁴⁸ Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.